



PROCES VERBAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 3 MAI 2023 À 20H30

Salle du Conseil

Présents : Julie BESSAC-FRAYSSINET – Nathalie BLANC – Mathieu BOISSONNADE – Emmanuel BREVET – Marie-José CALMELS – Jean-François CASTANIÉ - Fabrice CLEMENT – Fabien ENJALBERT - Sylvie LASERRE-LAJUGIE – Nicolas MASSOL– Laurie MAUREL – Régis NESPOULOUS – Jean-Claude VIRENQUE (arrivé en cours d'étude du rapport d'analyse)

Absents ou excusés : Nicolas BADET – Pierre CAMBOULIVES (procuration à Régis NESPOULOUS) –

Secrétaire : Sylvie LAJUGIE

Le quorum étant atteint, la séance peut se tenir.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 11.04.2023
2. choix des entreprises et attribution du marché de travaux de requalification du complexe « salle des fêtes-cantine-vestiaire sportif »

QUESTIONS DIVERSES

APPROBATION A L'UNANIMITE DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 11 AVRIL 2023

1. ATTRIBUTION DU MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE - TRAVAUX DE REQUALIFICATION DU COMPLEXE « SALLE DES FETES-CANTINE-VESTIAIRE SPORTIF »

M. le Maire rappelle que dans le cadre du projet de requalification du complexe « salle des fêtes-cantine-vestiaire sportif », une consultation a été réalisée du 13 mars au 03 avril 2023 à 12h, date limite de dépôt des candidatures par les entreprises.

Après ouverture des plis reçus, une analyse des offres a été effectuée par le maître d'œuvre. Les critères de jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

- valeur technique au regard du mémoire justificatif : 60%
- prix des prestations : 40%

Les lots 1 – 6 et 10 ont fait l'objet d'une négociation.

M. le Maire présente le rapport final d'analyse mentionnant les offres les plus économiquement avantageuses.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'attribuer les lots du marché comme suit :

| lots | Entreprise retenue | Montant des travaux H.T. |
|---|---|---------------------------------|
| Lot 1 : désamiantage | SARL PUECHOULTRES Baraqueville | 25 725.00 € |
| Lot 2 : gros œuvre | SARL Bâtiment COURREGE Baraqueville | 85 491.67 € |
| Lot 3 : charpente bois | SAS SICOB Rieupeyroux | 33 291.39 € |
| Lot 4 : couverture-bardage | EIRL LAUZAT Couverture Comps-Lagrand'ville | 49 905.82 € |
| Lot 5 : étanchéité | EIRL LAUZAT Couverture Comps-Lagrand'ville | 4 885.15 € |
| Lot 6 : menuiseries extérieures | SA BALLAT Baraqueville | 52 656.38 € |
| Lot 7 : cloisons sèches | SARL LOUBIERE Onet-le-Château | 57 152.23 € |
| Lot 8 : menuiseries intérieures | Aucune offre reçue | |
| Lot 9 : faux-plafonds | SAS BELET ISOLATION RODEZ Olemps | 1 047.48 € |
| Lot 10 : chape-carrelages-faïences | SARL NG LES CHAPES D'OLT Pierrefiche | 50 094.30 € |
| Lot 11 : peinture-nettoyage | EURL J-Michel CAMPO Rodez | 10 717.46 € |
| Lot 12 : plomberie-chauffage-ventilation-climatisation | SARL JOURDAS Cassagnes-Bégonhès | 87 833.65 € |
| Lot 13 : électricité | SARL NEGRIER ET FILS Salmiech | 38 843.36 € |
| Lot 14 : ravalement | Aucune offre reçue | |
| | TOTAL | 497 643.89 € |

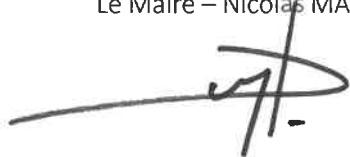
- de déclarer les lot 8 « menuiseries intérieures » et lot 14 « ravalement » infructueux. Ces lots seront traités hors marché par procédure sans publicité ni formalité préalable
- d'autoriser M. le Maire à signer le marché avec les différentes entreprises retenues.

Fait et délibéré à Comps-Lagrand'ville, les jours, mois et an susdits.

QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 22h00

Le Maire – Nicolas MASSOL



La Secrétaire de séance – Sylvie LASSEUR-LAJUGIE

